



1

AVANT UNE CRUE

- Renseignez-vous sur les zones susceptibles d'être impactées par l'épisode de crue auprès des pouvoirs publics (mairie, vigicrues.gouv.fr...).
- Préparez un kit d'urgence avec des articles essentiels (eau, nourriture, médicaments, quelques vêtements).
- Gardez près de vous les numéros d'urgence (dont le service d'assistance et dépannage d'Enedis, disponible 24h/24 : **09 726 750 + n° de votre département**).

2

PENDANT UNE CRUE

Cas 1 - Votre habitation n'est pas inondée, mais vous n'avez plus d'électricité :

L'électricité a été coupée par Enedis pour isoler le réseau et protéger les ouvrages et les tiers des risques électriques. Vous n'avez rien à faire, les agents Enedis rétabliront le courant lorsque tout danger électrique sera écarté. Restez informé auprès de votre mairie, les réseaux sociaux, les médias...

Cas 2 - Votre habitation est inondée :

- Suivez les consignes des autorités publiques.
- Ne pas toucher ni même s'approcher de vos équipements électriques y compris votre disjoncteur. Si votre disjoncteur général est accessible et dans une pièce non inondée, et uniquement dans ce cas, mettez le en position "O". Notre service dépannage procédera à la mise en sécurité de votre zone.
- Appelez le service d'assistance et dépannage d'Enedis au **09 726 750 + n° de votre département** .

3

APRÈS UNE CRUE

- Ne réintégrez votre domicile que lorsque les autorités vous y autorisent.
- Ne remettez pas en marche les appareils électriques endommagés par l'eau, faites appel à un professionnel.
- Contactez des professionnels pour inspecter et réparer les installations électriques, le cas échéant.



- Assurer la sécurité des personnes et la sécurisation des installations électriques situées dans les zones inondées.
- Réduire le périmètre de l'interruption de fourniture d'électricité (traitement des zones coupées non inondées).
- Maîtriser la gestion de crise en accompagnant, de manière réactive, les phases de la crue en relation avec les collectivités locales et les pouvoirs publics.



• PENDANT LA MONTÉE DES EAUX

Les équipes techniques d'Enedis sont sur le terrain pour mettre en sécurité les personnes et les installations, évaluer la situation et établir un diagnostic.

• LORS DE LA DÉCRUE

Enedis assure les opérations de maintenance nécessaires à la remise en état du réseau électrique, afin de rétablir le plus rapidement possible l'alimentation électrique dans la zone concernée.